

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS,
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON**

Procès-verbal de la réunion régulière du 2 décembre 2019, tenue à l'hôtel de ville d'Ulverton, 151, route 143, Ulverton (Québec), à 19 h 30, sous la présidence de Jean-Pierre Bordua, maire; Louise Saint-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

PRÉSENCES : JACQUES POLIQUIN	Siège # 1
FRANCE BOUTHILLETTE	Siège # 2
SYLVAIN CLAIR	Siège # 3
CARL ARCAND	Siège # 4
CLAUDE LEFEBVRE	Siège # 5
MARK CROSS	Siège # 6

IL Y A QUORUM

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 193-2019 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Claude Lefebvre et unanimement résolu d'ouvrir l'assemblée à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 194-2019 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour et ses ajouts.

ADOPTÉE

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 4 NOVEMBRE 2019 ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2019

Rés. 195-2019 Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Sylvain Clair et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la réunion régulière du 4 novembre 2019 et de la réunion extraordinaire du 28 novembre 2019.

ADOPTÉE

4. ADOPTION DES COMPTES DU 4 AU 29 NOVEMBRE 2019

Rés. 196-2019 Il est proposé par Carl Arcand, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu d'adopter les déboursés pour la période du 4 au 29 novembre 2019 au montant de 82 710,92 \$.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS SUR LES RAPPORTS DU MAIRE ET DES COMITÉS

6. CORRESPONDANCE : DÉPOSÉE

7. PERMIS ÉMIS DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2019: 0

8. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS : 15 MINUTES

9. RÉOLUTION POUR ADOPTER LE CALENDRIER DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2020

- 13 JANVIER
- 3 FÉVRIER
- 2 MARS
- 6 AVRIL
- 4 MAI
- 1^{ER} JUIN
- 6 JUILLET
- 10 AOÛT
- 8 SEPTEMBRE
- 5 OCTOBRE
- 2 NOVEMBRE
- 7 DÉCEMBRE

Rés. 197-2019 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Sylvain Clair et unanimement résolu d'adopter ce calendrier des réunions régulières du Conseil pour 2020.

ADOPTÉ

10. RÉOLUTION POUR FERMER LE BUREAU MUNICIPAL PENDANT LE CONGÉ DES FÊTES

Rés. 198-2019 Il est proposé par Carl Arcand, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu de fermer le bureau municipal à partir du 20 décembre 2019, 16 h 30 pour réouverture le 8 janvier 2020.

ADOPTÉE

11. RÉOLUTION POUR NOMMER MADAME VICKI TURGEON AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Rés. 199-2019 Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu de nommer madame Vicki Turgeon au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière, en date du 1^{er} janvier 2020.

ADOPTÉE

12. RÉOLUTION POUR NOMMER LOUISE SAINT-PIERRE AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Rés. 200-2019 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu de nommer madame Louise Saint-Pierre au poste de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, en date du 1^{er} janvier 2020.

ADOPTÉE

13. RÉOLUTION POUR FIXER LA DATE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR LA PRÉSENTATION ET L'ADOPTION DU BUDGET 2020

Rés. 201-2019 Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu de tenir la séance extraordinaire du conseil le 16 décembre, 19 h à l'effet de présenter et adopter le budget 2020 à 19 h 30.

ADOPTÉE

14. AVIS DE MOTION

Avis est donné par Jacques Poliquin qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté pour adoption, le règlement numéro 491-2019 visant à

- fixer les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020, de même que les conditions de leur perception.

Louise Saint-Pierre, directrice générale et secrétaire trésorière

15. RÉOLUTION POUR FIXER LA DATE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR, ENTRE AUTRES, ADOPTER LE RÈGLEMENT DE TAXATION 2020

Rés. 202-2019 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par France Bouthillette et unanimement résolu de tenir une séance extraordinaire pour adopter le règlement de taxation, à la suite de l'assemblée de la séance extraordinaire sur le budget, le 16 décembre 2019, 19 h 45.

ADOPTÉE

16. RÉOLUTION POUR RÉVOQUER LOUISE SAINT-PIERRE À TITRE DE GESTIONNAIRE DU PROGRAMME DE CARTES (CARTE D'APPROVISIONNEMENT VISA DESJARDINS) ET NOMMER LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE COMME PERSONNE GESTIONNAIRE DU PROGRAMME DE CARTES AINSI QUE SIGNATAIRE AUTORISÉ

Rés. 203-2019 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Sylvain Clair et unanimement résolu de révoquer Louise Saint-Pierre à titre de gestionnaire du programme cartes (carte d'approvisionnement Visa Desjardins) en date du 1^{er} janvier 2020 et de nommer Vicki Turgeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de personne gestionnaire du programme de cartes et signataire autorisée de la carte d'approvisionnement Visa Desjardins.

ADOPTÉE

17. RÉSOLUTION POUR RÉVOQUER LOUISE SAINT-PIERRE À TITRE DE DEUXIÈME SIGNATAIRE DES CHÈQUES ET D'Y NOMMER LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Rés. 204-2019 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Sylvain Clair et unanimement résolu de révoquer Louise Saint-Pierre à titre de deuxième signataire des chèques en date du 1^{er} janvier 2020 et d'y nommer Vicki Turgeon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

18. RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE À REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ VIS-À-VIS DE REVENU QUÉBEC ET DE GÉRER L'INSCRIPTION DE LA MUNICIPALITÉ À ClicSÉCUR - ENTREPRISES

Rés. 205-2019 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu

QU'en date du 1^{er} janvier 2020, Vicki Turgeon soit autorisée

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à ClicSÉCUR - Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisations de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

ADOPTÉE

19. RÉSOLUTION POUR RÉVOQUER LA PROCURATION DE LOUISE SAINT-PIERRE AUPRÈS DE L'AGENCE DU REVENU DU CANADA ET DÉSIGNER VICKI TURGEON, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, COMME REPRÉSENTANTE AUPRÈS DE CETTE INSTANCE

Rés. 206-2019 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Sylvain Clair et unanimement résolu de révoquer, en date du 1^{er} janvier 2020, la procuration de Louise Saint-Pierre auprès de l'Agence du revenu du Canada et désigner Vicki Turgeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, comme représentante auprès de cette instance.

ADOPTÉE

20. RÉSOLUTION POUR RÉVOQUER LA PROCURATION DE LOUISE SAINT-PIERRE ET DÉSIGNER VICKI TURGEON, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, COMME REPRÉSENTANTE AUPRÈS DE LA CSST

Rés. 207-2019 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Sylvain Clair et unanimement résolu de révoquer, en date du 1^{er} janvier 2020, la procuration de Louise Saint-Pierre et désigner Vicki Turgeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, comme représentante auprès de la CSST.

ADOPTÉE

21. RÉSOLUTION POUR RENOUELER LE CONTRAT D'INSPECTION AVEC LA FIRME GESTIM INC.

Rés. 208-2019 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Claude Lefebvre et unanimement résolu de renouveler notre entente de services avec la firme Gestim Inc. L'entente stipule qu'une personne, toujours la même, sera présente au bureau municipal tous les vendredis, de 8 h 30 à 16 h 30, du 1^{er} avril 2020 au 30 novembre 2020 et un vendredi sur deux, du 1^{er} décembre 2019 au 31 mars 2020. Les honoraires pour chacune des journées sont de 385 \$ + taxes.

ADOPTÉE

22. RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LES NOUVEAUX CONTRATS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS

Rés. 209-2019 Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Sylvain Clair et unanimement résolu d'autoriser la signature de nouveaux contrats de travail pour la directrice générale et secrétaire trésorière, de même que pour la directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe, en conformité avec les ententes déjà présentées au conseil. Le contrat de travail de l'employé de voirie et de la personne préposée à l'entretien de l'hôtel de ville sont renouvelés et leur salaire est augmenté de 2,5 % pour 2020.

ADOPTÉE

23. RÉSOLUTION POUR FIXER LES CONDITIONS DE L'INTER-MUNICIPALISATION POUR L'ANNÉE 2020

Rés. 210-2019 **ATTENDU QUE** la Municipalité doit adopter une formule de compensation pour l'inter-municipalisation afin que :

- le taux de remboursement du supplément demandé aux non-résidents soit, pour l'année 2020, de 33 % pour les activités sportives et culturelles offertes à l'Avenir, Richmond et Drummondville jusqu'à concurrence de 100 \$ par enfant et de 300 \$ par famille;

- le montant de remboursement pour une inscription à l'une des trois bibliothèques suivantes, soit de l'Avenir, de Richmond, ou de Drummondville soit d'un maximum de 100 \$ par famille;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu que la municipalité adopte, pour 2020, une formule de compensation pour l'inter-municipalisation selon les conditions suivantes:

- l'enfant inscrit à une des activités sportives devra présenter un document attestant son inscription et un reçu des frais d'inscription;
- la famille inscrite à une bibliothèque devra présenter une preuve d'inscription.

ADOPTÉE

24. RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE PROJET DE MISE AUX NORMES DE L'ACCÈS ET DE L'ENTRÉE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DE DÉSIGNER LA SIGNATAIRE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Rés. 211-2019 Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu d'accepter le projet de mise aux normes de l'accès et de l'entrée du centre communautaire, un projet de l'ordre de 44 000 \$ et pour lequel nous demandons, entre autres, de nommer Vicki Turgeon, comme signataire de la demande de subvention au Fonds de développement du territoire (18 000 \$) pour la municipalité d'Ulverton.

ADOPTÉE

25. RÉSOLUTION CONCERNANT LE PROGRAMME D'AIDE AU COMPOSTAGE DOMESTIQUE ET COMMUNAUTAIRE

Rés. 212-2019 **ATTENDU QUE** nous avons déposé un projet dans le cadre du programme ACDC, que ce projet qui était prévu d'une durée de deux ans a été accepté par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ;

ATTENDU QUE nous nous sommes conformés au plan que nous avons présenté pour la première année;

ATTENDU QUE nous avons déjà retenu les services d'une escouade verte à l'été 2016 et aussi à l'été 2018, toutes les deux aux fins de sensibiliser la population au compostage domestique;

ATTENDU QUE la Municipalité pose des gestes concrets depuis plusieurs années pour sensibiliser la population à cet égard;

ATTENDU QU'il est devenu évident que la municipalité d'Ulverton ne pourra atteindre les objectifs prévus dans sa demande initiale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu de transmettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques un avis de modification du projet et d'attendre sa réponse avant de produire notre reddition de comptes annuelle.

ADOPTÉE

26. RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION CONTRACTUELLE 2018

Rés. 213-2019 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Sylvain Clair et unanimement résolu d'accepter le rapport annuel sur la gestion contractuelle 2018, et de le déposer sur notre site Internet.

ADOPTÉE

27. RÉSOLUTION POUR CONFIER AU MAIRE LE MANDAT DE SOLLICITER UNE RENCONTRE AUPRÈS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE COOPTTEL, RENCONTRE PORTANT SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR NOTRE TERRITOIRE

Rés. 214-2019 Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu confier au maire le mandat de solliciter une rencontre auprès de la directrice générale de Cooptel afin d'obtenir des réponses aux questions soulevées par la proposition faite à la Municipalité et de négocier de meilleures conditions en vue d'une entente visant le déploiement de la fibre optique «à la maison» à toutes les unités d'occupation d'Ulverton.

ADOPTÉE

28. RÉSOLUTION POUR ACCORDER UN DON À L'ORGANISATION DU TOURNOI NATIONAL ATOME MOUSQUIRI DE RICHMOND

Rés. 215-2019 Il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu de commanditer le Tournoi national Atome Mousquiri de Richmond pour l'année 2020, en prenant un « forfait don » au montant de 100 \$.

ADOPTÉE

29. RÉSOLUTION POUR RENOUVELER L'ADHÉSION AU JOURNAL L'ARDOISE DE RICHMOND ET RÉGION

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et unanimement résolu de renouveler l'adhésion au journal l'Ardoise de Richmond et région pour l'année 2020, pour un montant de 594 \$, soit 148,50 \$ par parution.

REFUSÉE

30. RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT D'UNE PUBLICITÉ DANS LE GUIDE TÉLÉPHONIQUE *PROMOTION SKI DE FOND PLUS*

Rés. 216-2019 Il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu d'autoriser la parution de notre annonce habituelle dans le guide téléphonique *Promotion ski de fond Plus* pour l'année 2020-2021 et ce, au montant de 230 \$.

ADOPTÉE

31. RÉSOLUTION POUR FAIRE PARAÎTRE UNE PUBLICITÉ POUR LES VŒUX DE NOËL ET / OU DU NOUVEL AN DANS *L'ÉTINCELLE*

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et unanimement résolu de faire paraître une publicité de 1/8 page couleur dans l'Étincelle, en choisissant l'une des options suivantes :

- option 1 : une (1) parution pour les Vœux de Noël au montant de 254 \$ + taxes
- option 2 : deux (2) parutions pour les Vœux de Noël et du Nouvel An, au montant de 444,50 \$ + taxes.

REFUSÉE

32. AFFAIRES NOUVELLES

A. RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT DE CHÈQUES

Rés. 217-2019 Il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu d'autoriser l'achat de 1 000 enveloppes et 1 000 nouveaux chèques portant le logo actuel de la Municipalité et ce, pour un montant de l'ordre de 500 \$ (à ajuster selon les coûts d'impression des couleurs du logo non encore connus).

ADOPTÉE

B. RÉSOLUTION POUR APPROUVER UN VOTE D'APPRÉCIATION EN FAVEUR DE LOUISE SAINT-PIERRE

Rés. 218-2019

Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu d'approuver un vote d'appréciation en faveur de Louise Saint-Pierre, pour le travail fait pour la Municipalité au cours des six dernières années.

ADOPTÉE

C. RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT D'UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTER-CAMION

Rés. 219-2019

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ulverton reconnaît qu'il est essentiel pour les chauffeurs des deux camions de déneigement de pouvoir communiquer l'un avec l'autre en tout temps;

ATTENDU QUE la municipalité doit acheter une radio pour en équiper le nouveau camion 6 roues;

ATTENDU QU' il y a des frais d'utilisation de 25 \$ par camion, par mois, reliés au système;

ATTENDU QUE lesdits frais peuvent être activés et désactivés au besoin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mark Cross, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu d'autoriser l'achat d'une radio d'un montant de l'ordre de 700 \$ pour le nouveau camion et le paiement des frais d'utilisation durant la période d'activation, au montant de 50 \$ par mois.

ADOPTÉE

33. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

34. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSÉ PAR Claude Lefebvre.

L'assemblée est levée à 20 h 38.

Jean-Pierre Bordua, maire

Louise Saint-Pierre, directrice générale /
secrétaire-trésorière